



Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Nièvre
9 rue des Trois Carreaux 59000 Nevers
Tél: 03 85 71 66 90 - Fax: 03 85 71 66 94
caue59@nevers00.fr - http://www.caue59.com

Fiche croquis-conseil / 2018

Architecte-conseiller: Christophe TOU
Date et lieu de RDV: 13/04/18 - CAUE de la Nièvre - NEVERS
Nom pétitionnaire: EARL de RIEGOT Tél:
Adresse et nature du projet: "la creux de Cieux" BILLY-CHARENTAIS
Stockage matériel (photos, vidéos, etc.)
Nature de la demande: APC DP CU Projet de travaux
N°: 058.031.18.N.0004

L'avis ci-joint est exprimé dans le cadre de la mission de conseil impartie au CAUE par la loi sur l'Architecture du 03 janvier 1977, il ne dispense pas de l'observation des règles de l'art et ne préjuge en aucun cas, ni de la constructibilité du terrain, ni de l'autorisation de construire, en particulier dans les zones où l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France est obligatoire.

A l'attention de l'instructeur de la DDT:

Le parcelaire, propriété du pétitionnaire se décline au fil des années - Un premier bâtiment au centre, suivi d'un second plus au Sud, d'un troisième au Nord et celui qui nous concerne aujourd'hui, plus modeste, à l'angle Sud/Est.
Il serait heureux de pouvoir accompagner cet ensemble bâti d'une réflexion paysagère, plantation de haies bocagères en périphérie

Conseil à l'attention du pétitionnaire:

Les remarques ci-dessous peuvent correspondre à une incitation à modifier votre projet. Des architectes sont à votre disposition à Nevers, La Charité-sur-Loire, Cosne-sur-Loire, Clamecy, Château-Chinon, Luzy et Saint-Brissson, pour vous aider dans cette démarche.
Conseils gratuits sur rendez-vous au 03 86 71 66 90.

Les projets qui se sont succédés à la croisée de la RD n° 978 (Billy-Charentais → Rouy) et de la voie communale menant à Cieux, sont très importants, au titre du grand paysage - Celui concerné par le présent dossier de permis de construire est le plus modeste, mais je profite de cette instruction pour souligner le fait que l'ensemble du site devrait être porté par une réflexion paysagère, entraînant des plantations de haies, d'arbustes, accompagnant et permettant au bâti de s'intégrer qualitativement au site.
Restant à votre disposition.

Note: Les remarques, textes et croquis figurant sur cette feuille sont émis sous le logo CAUE. Ils sont libres et n'engagent que l'auteur du propos et non l'Agence Territoriale d'Architecture en la personne du Directeur du CAUE de la Nièvre.

PS: Je vous invite à lire le document joint "Des arbres et des haies" qui vous guidera dans votre réflexion